

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 21 (1930)

Artikel: Conférence romande des chefs des départements de l'instruction publique
Autor: Savary, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-111749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conférence romande des chefs des départements de l'Instruction publique.

La Conférence des Chefs des Départements de l'Instruction publique a eu sa session ordinaire le 1^{er} juillet 1930, à Neuchâtel, dans l'admirable salle de Marie de Savoie, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Maurice Paschoud.

Un des principaux objets à l'ordre du jour consistait dans la discussion du rapport de la Commission du « Glossaire patois » et dans l'exposé du créateur de cette remarquable publication, M. le prof. Gauchat. On ne saurait trop admirer l'initiative prise, par ce savant linguiste il y a plus de trente ans, en étudiant les différents patois romands avec la collaboration de MM. Jean-Jaquet, à Neuchâtel, Tappolet, à Bâle, et Muret, à Genève. Le « Glossaire » est un monument extraordinaire qui a exigé un labeur énorme et une persévérance à toute épreuve. Nous ne saurions trop recommander la lecture des fascicules déjà parus (Attinger, Neuchâtel) ; ils présentent un très vif intérêt pour tous les amis du passé.

L'*Annuaire de l'Instruction publique*, la question du *français dans les films cinématographiques*, celle des *Manuels pour l'enseignement des mathématiques dans les écoles secondaires* de la Suisse romande ont retenu longuement l'attention de MM. les Chefs des Départements. Sur le second point, M. Borel, conseiller d'Etat de Neuchâtel, a été chargé de se renseigner sur les agences qui préparent les films et sur la manière dont elles travaillent. Si une intervention a quelque chance d'améliorer l'état de choses actuel, le Bureau de la conférence fera le nécessaire. Sur le troisième point, MM. les conseillers d'Etat Borel et Paschoud sont priés d'entrer en rapports avec la Commission romande chargée d'entreprendre la publication de manuels de mathématiques pour se renseigner sur les projets de celle-ci et sur la possibilité pour les cantons de l'appuyer.

Une requête de l'*Institut pour l'enseignement par l'image lumineuse*, à Genève, a été examinée avec intérêt. La conférence recommandera aux cantons romands de venir en aide à l'Institut en achetant des bandes et des films et, cas échéant, en prenant quelques parts sociales de cette association.

Le Département de l'Instruction publique a été chargé d'étudier la publication d'un *Tableau d'images concernant les règles de la circulation*. Des propositions seront faites aux autres cantons qui verront s'ils peuvent s'y rallier.

Cette importante séance a été suivie, le 2 juillet, d'une belle course à travers le pays de Neuchâtel, aux aspects si variés et parfois si pittoresques.

E. S.
